

## Le colza d'hiver : Peu d'insectes actuellement !

La culture du colza d'hiver continue à se développer. Les plantes les plus avancées arrivent à 7 feuilles (BBCH17) et couvrent le sol. La majorité des champs suivis se situent entre 4 et 6 feuilles (BBCH14-16).

Au cours de la semaine écoulée, le nombre d'altises piégées est à nouveau très variable d'un champ à l'autre. Aucune altise n'a été piégée dans 5 bassins. De 1 à 10 altises, dans 7 pièges. De 23 à 48 altises dans 5 pièges. Quelques champs de colza d'hiver ont été protégés contre les altises.

Peu d'altises adultes ont été observées sur les plantes de colza, ce lundi nuageux avec des températures fraîches (15°C). Très discrètes, elles ont été aperçues dans 2 champs, à raison de 2 altises pour 40 plantes et de 4 altises pour 40 plantes.



Figure 1 : Présence de 2 grosses altises sur feuilles de colza d'hiver (Photo CC 06/10/25)

Il y a peu de nouvelles morsures d'altises sur les feuilles. Les plus petits colzas sont à surveiller.

Christine Cartryse, Centre Pilote CePICOP

## Ravageurs d'automne en céréales : Situation actuelle

Les premières observations de ce début d'automne ont démarré ce lundi 6 octobre ! Les semis les plus précoces, réalisés fin septembre, ont désormais atteint le stade « 2 feuilles », tandis que les derniers champs seront semés cette semaine.

Les premiers désherbages ont également été réalisés. À ce stade, la question de l'application d'un insecticide se pose, en particulier pour les variétés sensibles à la jaunisse nanisante de l'orge (JNO).

La majorité des variétés d'escourgeon sont **tolérantes** à la jaunisse. Sur ces variétés, aucun traitement insecticide n'est recommandé, car il faut une pression virale très importante (présence de pucerons virulifères) pour que la plante soit réellement affectée. Comme déjà mentionné lors des précédents avertissements, les variétés **résistantes** ne nécessitent pas d'insecticide.

Vous pouvez retrouver la liste des variétés résistantes ou tolérantes dans la présentation du Livre Blanc de septembre 2025. A savoir que cette liste est non exhaustive et que d'autres variétés sur le marché sont également tolérantes/résistantes à la jaunisse : <https://livre-blanc-cereales.be/wp-content/uploads/2025/09/1.-LB2025-09-Escourgeon.pdf>

Dans les champs observés, quelques pucerons ont été détectés (de 0 à 9 % de plantes colonisées par au moins un puceron), mais le niveau reste faible. Les pluies et les vents du week-end ont probablement limité, voire interrompu, leur progression constatée de la semaine dernière.

Pour rappel, le seuil d'intervention recommandé est fixé à 10 % de plantes portant au moins un puceron. Toutefois, la vigilance reste de mise : le peu de vent, l'absence de pluie et les températures douces prévues cette semaine pourraient favoriser la reprise de leurs activités.



**Figure 2** : Puceron ailé sur jeune emblavure d'escourgeon

Groupe « ravageurs », G. Wain

## Gestion des adventices en céréales d'hiver

Au moment des semis, il est bon de rappeler que certains leviers agronomiques s'avèrent très utiles pour lutter contre les graminées en céréales d'hiver :

- La **rotation**, grâce à l'alternance des cultures d'hiver et de printemps, perturbe fortement le développement des populations de graminées adventices.
- Après trois ans, moins de 5% des semences de graminées enterrées profondément seront capables de germer. Le **labour** n'est donc pas à négliger, surtout s'il est positionné après un désherbage raté.
- Reporter la **date de semis** d'une quinzaine de jours permet de réduire la production grainière du vulpin d'environ 60%.

Une fois les céréales semées, les méthodes de lutte se limitent principalement aux interventions chimiques ou mécaniques.

Dans le cas de l'orge d'hiver et des froments semés tôt, la gestion chimique des adventices a lieu préférentiellement durant l'automne. En effet, c'est à ce moment que la majorité des mauvaises herbes va germer et croître. Jeunes et peu développées, ces dernières sont facilement et économiquement éliminées.

Dans ce contexte, le recours à un produit contenant du flufenacet est recommandé. Cette substance active, principalement efficace contre les graminées, peut être complétée par un partenaire afin de renforcer l'activité contre graminées ou étendre le spectre d'action aux dicotylées. Afin d'en optimiser l'efficacité, le traitement doit être réalisé en préémergence ou en postémergence précoce, sur un sol humide et non motteux. Une humidité excessive et un semis mal soigné (semences non couvertes) peuvent engendrer des problèmes de phytotoxicité.

Attention, le flufenacet vit ses dernières heures. Cette molécule ne pourra plus être vendue après le 10 décembre 2025 ni être utilisée après le 10 décembre 2026.

Consultez les produits autorisés sur Phytoweb ou dans les listes (mises à jour faites par CORDER) : <https://www.centrespilotes.be/cp/cepicop/cereales/produits-autorises/>

Groupe « Désherbage céréales », F. Henriët

## Semis de blé dur : variétés recommandées et conseils pratiques

La période de semis des céréales d'hiver bat son plein. L'automne est également la période idéale pour l'implantation du blé dur, une nouvelle céréale possible en Wallonie pour laquelle la filière se met progressivement en place.

Couramment cultivé dans le sud et l'est de l'Europe, le blé dur trouve aujourd'hui sa place dans nos campagnes, porté par les avancées génétiques des sélectionneurs et les effets du changement climatique. Notre climat, de plus en plus clément en hiver, avec de longues périodes de sécheresse au printemps et en été, offre des conditions favorables à son développement.

Le blé dur est cultivé pour son grain. Il est utilisé pour l'alimentation humaine pour la fabrication de pâtes, de semoule et bien d'autres produits.

Après plusieurs années d'évaluation variétale, le réseau des expérimentateurs est désormais en mesure de vous conseiller certaines variétés pour les semis de cet automne.

- en agriculture conventionnelle les variétés recommandées sont : **Anvergur, Rocailou et Wintersonne**
- en agriculture biologique les variétés recommandées sont : **Anvergur et Winterstern.**

Les variétés *Anvergur* et *Rocailou* sont d'origine française, tandis que *Wintersonne* et *Winterstern* proviennent d'Allemagne. En cliquant sur le lien, vous trouverez le dernier article concernant [l'évaluation variétale du blé dur](#), avec les [tableaux de synthèse](#) pour les variétés en agriculture conventionnelle et biologique.

L'implantation du blé dur doit se faire dans de bonnes conditions. La culture n'aime pas les sols avec une mauvaise structure. En agriculture conventionnelle, la période idéale pour le semis se situe entre la mi-octobre et la fin octobre. En agriculture biologique, il est recommandé de ne pas semer trop tôt, et de réaliser le semis au plus tard à la Toussaint afin d'éviter au maximum la levée des mauvaises herbes. Pour ce qui est de sa récolte, elle se réalise généralement aux alentours du 20 juillet.

**Le précédent cultural à éviter absolument est le froment ou toute autre céréale**, afin d'éviter les problèmes dû aux piétin-échaudage. Les meilleurs précédents sont, par exemple, le lin ou encore le pois de conserverie. La densité de semis recommandée est de **400 grains/m<sup>2</sup>**, pouvant être réduite à **375 grains/m<sup>2</sup>** si les conditions post-semis sont favorables. La densité de semis plus élevée est nécessaire car le blé dur présente une capacité de tallage inférieure à celle du froment d'hiver.

Aujourd'hui, de nombreux produits de protection des plantes sont agréés pour le blé dur. Attention toutefois : un produit autorisé pour le froment, l'épeautre ou l'escourgeon n'est pas automatiquement autorisé pour le blé dur. Avant toute utilisation, il est essentiel de vérifier sur Phytoweb si le produit bénéficie d'une extension d'usage pour cette culture. Vous trouverez également cette information dans les pages jaunes du Livre Blanc Céréales, qui comporte une section dédiée au [blé dur et répertoire l'ensemble des produits autorisés](#).

Afin d'accompagner la future filière de blé dur, pour la saison prochaine, le CRAW mettra en place un accompagnement hebdomadaire avec des communications qui se feront via les avertissements du CePiCOP. L'accompagnement portera notamment sur la fertilisation azotée, la surveillance des maladies et la détermination du meilleur moment pour la moisson.

La maladie prédominante de la culture est la rouille jaune. Le blé dur est aussi plus sensible aux forts écarts printaniers des températures entre le jour et la nuit ; faisant apparaître sur la végétation des tâches physiologiques que l'on peut confondre avec de l'helminthosporiose.

Si vous souhaitez cultiver cette nouvelle céréale **pour la saison 2025-2026**, il est encore temps de commander les semences et de les semer cet automne. N'hésitez pas à contacter votre agronome pour obtenir plus d'informations et **contractualiser la récolte afin d'assurer un débouché**.

Si vous avez d'autres questions sur la culture n'hésitez pas à contacter Rodrigo Meza, du CRAW, responsable du projet blé dur et du développement de sa filière en Wallonie.

Rodrigo Meza - Wr.meza@cra.wallonie.be - 0471/49.07.27

## Projet Soy 2.0 à la recherche d'agriculteurs



Dans le cadre du projet Soy 2.0 mené avec l'ILVO, le CRA-W est à la recherche d'agriculteurs prêts à implanter un essai soja chez eux. Cet essai représente une surface de plus ou moins 1 hectare. Voici déjà quelques informations de base sur [ce flyer](#). N'hésitez pas à contacter Lucas Villé si vous êtes intéressé ou si vous souhaitez de plus amples informations ([l.ville@cra.wallonie.be](mailto:l.ville@cra.wallonie.be) - 0472/70.35.46).

Lucas Villé, CRA-W

**Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP**

Contacts généraux :

✉ : [info@cepiscop.be](mailto:info@cepiscop.be)

☎ : 081/62.21.39

Site internet :

🌐 : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/> (ou via la QR code ci-contre)

Réseaux sociaux :   



**Prochain avertissement le 14 octobre 2025**

Réalisé grâce au concours et au soutien de nos partenaires :



Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePiCOP